

A high-speed train is shown on a railway track during sunset. The train is white with blue and red accents. The sky is orange and yellow, and the sun is visible on the horizon. The train is moving towards the viewer.

Investissement majeur dans les infrastructures ferroviaires régionales :

Le CIC participe au financement de 200 millions pour la réouverture de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville aux côtés de la Région Grand Est.

La société concessionnaire « Nova 14 » et la Région Grand Est ont signé le vendredi 28 juin le contrat de concession pour la réouverture de la ligne Nancy-Contrexéville, fermée depuis 2016. « Nova 14 » a procédé concomitamment au closing financier en mettant en place un financement bancaire de près de 200 millions d'euros, d'une maturité de 22 ans, soit la durée de la concession.

« Nova 14 » est la société concessionnaire dédiée à la ligne Nancy-Contrexéville : elle regroupe NGE Concessions (50%), Transdev (20%), et la Banque des Territoires (Groupe Caisse des dépôts) (30%).

Le financement bancaire fait intervenir la Banque Européenne d'Investissement, le CIC (qui est intervenu en tant que Banque de Documentation et qui tiendra le Rôle d'Agent des Crédits) et 3 autres banques commerciales.

Les travaux, d'une durée de 3 ans et demi, seront réalisés par un groupement de neuf entreprises locales et spécialisées filiales du Groupe NGE, menées par TSO, filiale ferroviaire du Groupe. L'exploitation et la maintenance seront effectuées par une

société d'exploitation détenue à 75 % par Transdev Rail et 25 % par NGE Exploitation, en charge de l'organisation de la circulation, de la maintenance des trains ainsi que de la sécurité de la ligne pendant les 22 ans de la durée de la concession.

Ce financement dédié au développement territorial témoigne du symbole fort que représente la Ligne 14 pour le désenclavement et l'attractivité de l'ouest vosgien et du sud meurthe-et-mosellan, dans le cadre du développement de mobilités durables et décarbonées.

Chiffres clés :

- 75 km de lignes régénérées et modernisées
- 3 ans et demi de travaux
- 1 pôle ferroviaire créé à Mirecourt
- 550 000 voyageurs attendus à l'ouverture
- 12 communes desservies
- 1h10 entre Nancy et Contrexéville
- 30 A/R par jour sur la ligne :
 - dont 16 A/R de Nancy jusqu'à Pont-Saint-Vincent
 - dont 14 A/R de Nancy à Contrexéville (qui passent également par Pont-Saint-Vincent pour poursuivre jusqu'à Contrexéville et qui sur le retour reviennent jusqu'à Nancy)

Thierry Bodard, président de la société concessionnaire Nova 14, président de NGE Concessions : « La Région Grand Est a clairement exprimé sa volonté de redonner vie à la ligne Nancy-Contrexéville et nous sommes fiers d'avoir été désignés pour l'accompagner dans cet objectif de développer la mobilité durable et décarbonée sur son territoire. Nova 14 et ses associés, Transdev, la Banque des Territoires et NGE Concessions, et fort du savoir-faire du constructeur mené par TSO, sont fiers de ce projet qui représente une première à deux titres : il s'agit du premier contrat ferroviaire

que la Région Grand Est concède à un opérateur privé depuis l'ouverture à la concurrence et du premier contrat en France opéré sous un modèle nouveau, permettant à un prestataire unique d'assurer l'exploitation du service ferroviaire et la gestion de l'infrastructure. »

Olivier Sichel, Directeur général délégué de la Caisse des dépôts et Directeur de la Banque des Territoires : « Nous sommes fiers de participer aux côtés de NGE et Transdev, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, au premier projet de concession ferroviaire régionale intégrée en France. La participation de la Banque des Territoires à ce projet illustre l'importance qu'elle attache aux enjeux de renouveau du transport ferroviaire régional, en particulier en Région Grand Est qu'elle accompagne déjà par ses financements dans le domaine du matériel roulant ferroviaire. »

Edouard Hénaut, Directeur général Transdev France, précise : « Il s'agit du premier contrat ferroviaire que la Région Grand Est concède à un opérateur privé, Nova 14, depuis l'ouverture à la concurrence et du premier contrat en France opéré sous un modèle nouveau, permettant à un prestataire unique d'assurer l'exploitation du service ferroviaire et la gestion de l'infrastructure.

Le financement bancaire en est assuré par la Banque Européenne d'Investissement et quatre banques commerciales. Etape clé pour la revitalisation de la ligne ferroviaire Nancy - Contrexéville, ce financement illustre la confiance du pool bancaire dans notre groupement en vue de la réouverture de la ligne en 2027. Je souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès qui ouvre un nouveau chapitre au service des habitants de la Région Grand Est et de leur mobilité. »

Philippe Schatzlé, responsable des financements de projets du CIC : « Le Crédit Industriel et Commercial se réjouit de soutenir Nova 14 et ses actionnaires (NGE, Transdev et la Caisse Des Dépôts), dans une opération qui s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale de financement des projets

innovants en matière d'aménagement du territoire et de réduction de l'empreinte carbone des transports publics, permettant ainsi de contribuer à redynamiser ce territoire important de la Région Grand Est »

A propos de CIC Financements Structurés :

Créé en 1993, le département Financements Structurés du CIC regroupe 5 activités que sont le financement d'actifs, d'acquisitions et de projets, la syndication et la titrisation opérant depuis Paris, Londres, New-York et Singapour.

Fort d'une équipe de 145 experts à travers ses différents bureaux, CIC Financements Structurés apporte à ses clients une expertise globale selon les besoins de ses clients.

www.cic-structuredfinance.eu

CONTACT – CIC Financements Structurés

Financements de Projets

Philippe Schatzlé

philippe.schatzle@cic.fr